



SÉANCE EXTRAORDINAIRE du conseil de la municipalité du canton de Nédélec, le **16 décembre 2024**, à compter de 19h45 à la salle du conseil, située au 33, rue Principale, à Nédélec et formant quorum sous la présidence de madame Lyne Ash, mairesse et en présence des conseillères et conseillers suivants :

Yves Bourassa, conseiller #1
Véronique Lemire, conseillère #2
Linda Pomerleau, conseillère #3
Pierre Dénommmé, conseiller # 4
Michel Ayotte, conseiller #5
Luc Bernèche, conseiller #6

Absence :

Lise Dénommmé, Directrice générale, greffière-trésorière est également présente.

1. Mot de bienvenue

Madame Lyne Ash, mairesse, souhaite la bienvenue aux personnes présentes, et ouvre l'assemblée à 19h45

7686-12-24

2. Adoption de l'ordre du jour - 19h45

Il est proposé par Linda Pomerleau, et résolu unanimement par les conseillers présents d'accepter l'ordre du jour tel que présenté

Mot de bienvenue

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Présentation détaillée du Programme triennal des immobilisations 2024-2025-2026-2027

3.1 Adoption du Programme triennal des immobilisations 2025-2026-2027

4. Période de questions

5. Levée de l'assemblée

3. Présentation détaillé du Programme Triennal des Immobilisations 2025-2026-2027

Lyne Ash, mairesse fait la lecture des travaux faits dans la municipalité durant l'année 2024, des travaux à venir en 2025, 2026 et 2027.

La présentation détaillée du Programme triennal des immobilisations présentée lors de cette séance est annexée au présent procès-verbal.

7687-12-24

3.1 Adoption du Programme triennal des Immobilisations 2025-2026-2027

Il est proposé par Pierre Dénommmé, et résolu unanimement par les conseillers présents d'adopter le programme triennal des immobilisations 2025-2026-2027

préparé par Lise Dénommmé, directrice générale, greffière-trésorière et présenté par Lyne Ash, Mairesse, est annexé au présent procès-verbal pour en faire une partie intégrante.

4. Période de questions

Quelques questions sont posées sur le coût des taxes foncières de 2025.

7688-12-24

5. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 19h56, et est proposée par Véronique Lemire.

Lyne Ash, mairesse

Lise Dénommmé, directrice générale et greffière-trésorière

À noter : le masculin est utilisé dans ce procès-verbal afin d'alléger le texte.

Je, Lyne Ash, atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.